



---

# CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1980-1981

---

25 MAI 1981

---

## PROPOSITION DE RÉSOLUTION

RELATIVE A L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES (1)

---

## AMENDEMENT

PROPOSE PAR M. F. LAMBIOTTE

---

---

(1) Voir Doc. Conseil 79 (1980-1981) n° 1.

Remplacer le texte de la proposition de résolution par le texte suivant :

« Le Conseil de la Communauté française,

— Ayant pris connaissance de la résolution 738 de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe relative aux Jeux Olympiques et à leurs perspectives d'avenir,

— Souhaite s'associer à toutes actions tendant à remédier à la politisation et à la commercialisation qui compromettent la survie des Jeux Olympiques,

— Invite l'Exécutif de la Communauté française à prendre ou à soutenir toutes initiatives, en ce compris un financement international, pour que les Jeux Olympiques d'été se tiennent à titre définitif dans un même lieu, sur leur terre d'origine, à proximité d'Olympie. »

F. LAMBIOTTE.